

**COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
 (Séance à **HUIS-CLOS** compte tenu des règles sanitaires COVID-19)  
**DU LUNDI 15 mars 2021 à 19H00**  
**MAIRIE de VILLEREVERSURE**  
 (Convocation en date du 9 mars 2021)

**Président** : M. Jordan GIRERD

**Présents** : Mme Danielle GUILLERMIN, Mme Raphaële FRISON MARECHAL, M. Nicolas CLAIR, Mme Cécile PIERRE, M. Daniel GAMEIRO, Mme Céline AZNAR, M. Jérôme AVIRON, Mme Chrystèle COURTHIAL, M. Kevin FLAMANT,

**Excusés** : M. Jérôme CHURLET, Mme Mariane BREVET, M. Frédéric WALLE, Mme Marie-Pierre CHANEL

**Absents** : M. Mathias LAUGIER

**Pouvoirs** : Cécile PIERRE, Danielle GUILLERMIN, Daniel GAMEIRO, Jérôme AVIRON

**Secrétaire de séance** : Mme Céline AZNAR

<b>APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 15/12/2020</b>	Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jordan GIRERD, Maire, approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 15 décembre 2020 et passe à l'ordre du jour.
<b>SR3A – Présentation du projet de réaménagement du Suran</b>	Un diaporama sera transmis afin de prendre connaissance de la présentation. Travaux prévus entre le viaduc SNCF et Noblens sur 1700m. Coût 540 000€ TTC Début des travaux printemps 2022  Approbation à l'unanimité
<b>Finances – Compte de gestion et compte administratif (Budget principal – budget annexe) - Approbation</b>	<u>Budget principal</u> :  Les résultats de l'année 2020 sont : section investissement : 31 390,69 section fonctionnement : 225 669,36  Les résultats cumulés au 31/12/2020 sont : section investissement : -168 440,01 section fonctionnement : 667 390,83  <u>Budget annexe</u> :  Les résultats de l'année 2020 sont : section investissement : 8 533,90 section fonctionnement : 9 004,61

	<p>Les résultats cumulés au 31/12/2020 sont :</p> <p>section investissement : -8 533,90 section fonctionnement : 17 592,09</p> <p>Approbation à l'unanimité</p>
<p><b>Finances – Affectations des résultats 2020 (budget principal – budget annexe) – Approbation</b></p>	<p><u>Budget principal :</u></p> <p>L'excédent de fonctionnement est affecté à l'investissement, en réduction du déficit au :</p> <p>C/001 (Déficit d'investissement reporté =&gt; dépenses d'investissement)=&gt;168 440,01 C/1068 (Besoin de financement =&gt;recettes d'investissement) =&gt; 168 440,01 C/002 (Excédent de fonctionnement reporté=&gt;recettes de fonctionnement)=&gt; 498 950,82</p> <p><u>Budget annexe :</u></p> <p>L'excédent de fonctionnement est affecté à l'investissement, en réduction du déficit au :</p> <p>C/001 (Déficit d'investissement reporté =&gt; dépenses d'investissement)=&gt;8 533,90 C/1068 (Besoin de financement =&gt;recettes d'investissement) =&gt; 8 533,90 C/002 (Excédent de fonctionnement reporté=&gt;recettes de fonctionnement)=&gt; 9 058,19 Vu que ce budget est dissous au 31/12/2020, l'excédent sera reporté au budget principal au C/002 pour 9 058,19 par décision modificative</p> <p>Approbation à l'unanimité</p>
<p><b>Urbanisme / voirie – Adhésion à l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain</b></p>	<p>Agence qui accompagne dans expertises et conseille les communes Elle regroupe 4 parties : eau, voirie, urbanisme et bâtiments Adhésion à hauteur de 0.19cts par habitant soit 340.75 €pour Villereversure</p> <p>Approbation à l'unanimité</p>
<p><b>Urbanisme – Transfert de la compétence du PLU à la CA3B</b></p>	<p>La préfecture demande à ce qu'une nouvelle délibération soit rédigée en spécifiant que nous sommes opposés au transfert de la compétence du PLU à la CA3B</p> <p>Approbation à l'unanimité</p>
<p><b>Débit de boissons – Achat licence IV</b></p>	<p>L'ancien locataire du RECITAL vend sa licence IV à la commune 5 000 €. Cette licence soit être utilisée avant le18/06/21autrement elle sera perdue Informé l'ancien locataire que nous refusons sa proposition et ne donnons pas suite</p> <p>Approbation à l'unanimité</p>
<p><b>Commissions – Point sur les dossiers en cours</b></p>	<p>Scolaire : beaucoup d'absences et donc de recrutement et de réorganisation. Achat d'une auto laveuse en prévision. Les maîtres nageurs de la CA3B interviennent à la cantine.</p> <p>Voirie : Journée bénévole les 10 et 17 avril à 8h00 pour abattre les arbres</p> <p>Marché picorez dans l'Ain le lundi 5 avril 2021 de 9h à 13h. Adhésion de 150 €</p>

Cadre de vie : devis jeux pour enfants : 8 863.50 € pour 6 jeux (installation étalée sur plusieurs années).

La croix de Rochefort sera restaurée mi-mars / avril

Service à la population : grande satisfaction pour les bulletins municipaux. Le site internet sera présenté au Conseil Municipal de mai. A partir de septembre : projet de logiciel pour le cimetière.

Récital : A nouveau en vente

Le kiné quitte la commune

La boucherie ouvre le 18 mars

CCAS : Nouvelle carte anniversaire, préparation de l'anniversaire d'un centenaire en mai

TAXI VILL'POUR TOUS : 0 inscription

SOUTIEN TELEPHONIQUE : 2 appels

Satisfaction pour les colis aux aînés

Micro-crèche : lancement d'un questionnaire prochainement – projet pour 2023

Sandra la secrétaire de mairie quitte la commune et le contrat de Guillaume n'est pas renouvelé

SDIS : Ouverture en juin



**SEANCE LEVEE A 21h50**

**CONVOCATION DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

** MARDI 06 AVRIL 2021 à 19H00**